

Extrait du J.S.O., XXVII, 32, pp. 301-303, septembre 1971.

LA GRAMMAIRE ET LA PHONOLOGIE par Y. LEMAITRE

L'auteur s'est fixé pour objectif, d'écrire une introduction au Tahitien parlé "non pour les seuls linguistes, mais pour les gens; en général qui s'intéressent à Tahiti et au Tahitien". Il s'agit donc d'un ouvrage pédagogique, dont l'auteur entend qu'il ne soit pas dénué d'intérêt scientifique.

Le livre de M. Tryon comporte trois parties. La première se compose de 24 leçons de grammaire, suivies d'une liste de mots et d'un exercice de traduction. Onze petits textes traduits constituent la deuxième partie, enfin, un glossaire termine le livre.

Cette initiation au Tahitien marque un progrès certain par rapport aux publications analogues qui l'ont précédées. Par la présentation, d'abord, qui est claire. La typographie des signes diacritiques est d'une lecture facile. Le texte, enfin, est plus explicite et présente une meilleure vue d'ensemble du sujet. On y trouve, en particulier, les équivalents tahitiens des formes verbales, des expressions temporelles, interrogatives etc... les plus courantes de la langue anglaise. La distinction entre phrases verbales et non-verbales est mise en lumière, les procédés de subordination sont analysés.

Toutefois l'auteur n'échappe pas aux deux critiques qu'il adresse, à juste titre, à ses prédécesseurs : d'une part, le recours au modèle grammatical des langues européennes, qui est un moyen détourné peu adéquat pour rendre compte de la structure grammaticale du Tahitien, et, d'autre part, l'insuffisance phonologique de leur orthographe, qui, comme le souligne le Dr. Wurm dans l'avant-propos, faisait tourner court les tentatives d'apprentissage de la langue à travers ces livres.

L'auteur introduit les catégories grammaticales des langues européennes : verbe, nom, adjectif, adverbe... Il s'en justifie dans l'introduction, disant qu'il le fait pour des raisons de clarté. Il fait

- 4 JUIN 1973

Collection de ~~différences~~
n° 6435 ling.

ensuite remarquer (p. 41) que bien entendu de telles parties de discours n'existent pas en Tahitien, celles-ci ne pouvant être définies que par leur place ("slot", référence à la théorie tagmémique) et leur fonction dans la phrase. La délicate question des parties du discours en Tahitien est donc éludée. Mais une ambiguïté subsiste quant au contenu de ces catégories grammaticales factices, introduites pour la commodité de l'exposé. On trouve rassemblés sous la notion d'adjectif, par exemple, des unités dont les affinités syntaxiques sont tout à fait différentes : 'ite (avisé, le savoir, savoir), no'ano'a (odorant, être odorant), āna'e (ensemble, tous). De tels rapprochements sont sans grand pouvoir explicatif. A propos des verbes, l'auteur a assimilé les "aspects" (marqués par les particules 'ua, e, i...) à des temps, il élimine ainsi un des traits caractéristiques du Tahitien.

Du point de vue de la phonologie, le livre de M. Tryon est franchement décevant. Dans l'écriture tahitienne courante, il manque deux phonèmes : l'occlusive glottale /' / et l'indication des voyelles longues /-/, dont l'absence donne lieu à des confusions et met le lecteur dans l'incapacité de prononcer correctement les mots qu'il n'a pas déjà entendus. La notation de ces deux phonèmes peut prêter à discussion, en ce qui concerne 5 ou 6 particules grammaticales qui demandent une interprétation de leur réalisation phonétique. Mais, ces cas particuliers mis à part, une multitude d'erreurs compromet l'intérêt de la tentative de notation de M. Tryon. J'ai relevé à titre d'exemple une quarantaine d'erreurs sur les 65 mots que comporte la première page du glossaire (p. 148) : glottale manquante apetahi, 'apetahi (esp. de fleur), voyelle longue non-indiquée 'amui, 'āmui (lier), glottale et voyelles longues manquantes anavai, 'anāvai (rivière), voyelle longue indiquée à tort āho, aho (souffle).

En conclusion, ce livre est rédigé d'une manière plus claire et plus logique que les précédents. Il présente de ce fait un avantage certain. Mais le lecteur doit être prévenu qu'il n'y trouvera pas la possibilité de connaître la prononciation des mots qui y figurent, ni une approche de la structure grammaticale dégagée du moule européen.